



## Élections européennes : la Ville recherche des assesseur-es

**Dans le cadre des élections européennes qui se dérouleront le 9 juin prochain, la Ville recherche des assesseur-es volontaires pour tenir les bureaux de vote de Grenoble. En appui des président-es, les assesseur-es jouent un rôle clé et veillent au bon déroulement du scrutin. Pour se porter volontaire, il est indispensable d'être électeur-riche à Grenoble.**

En appui des président-es, les assesseur-es jouent un rôle clé et veillent au bon déroulement du scrutin. Ils et elles seront réparties sur les 82 bureaux de vote.

Le rôle des assesseur-es est de vérifier l'identité des votant-es et de faire signer la listes d'émargement à l'électeur-riche une fois qu'il/elle a voté. Il/elle peut assurer pour une courte durée l'intérim de la présidence. Il/elle doit avoir une posture de neutralité politique.

Les assesseur-es doivent impérativement être présent-es à l'ouverture (8h), à la fermeture (20h) du bureau de vote et jusqu'à la fin du dépouillement afin d'émarger le procès-verbal. En journée, le-a président-e peut organiser une rotation des membres des bureau de vote.

Une heure d'information-formation des assesseur-es se tiendra en mairie préalablement au déroulement du scrutin.

### **Pour s'inscrire :**

- **[Grenoble.fr](https://www.grenoble.fr)**
- Accueil de la mairie
- Par téléphone au 04 76 76 36 36



© JM Francillon, Ville de Grenoble

### **Plus que quelques jours pour s'inscrire ou se réinscrire sur les listes électorales**

- ▶ En ligne sur **[Service-public.fr](https://www.service-public.fr)** jusqu'au 1<sup>er</sup> mai ou sur place (Hôtel de Ville, Maison des Habitant-es Le Patio, Chorier-Berriat) jusqu'au 3 mai.
- ▶ **[Plus d'informations](#)**